

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23099518***Greffier du Tribunal de
Commerce de Liège, division Dinant**20 JUL 2023**

Le Greffier

N° d'entreprise : **0401 375 013**

Nom

(en entier) : **BETON DE LA LOMME**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **rue de la Dolomie 2 - 5580 Rochefort****Objet de l'acte : Renouvellement mandat commissaire**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2023.

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler le mandat du commissaire-réviseur du cabinet KNAEPEN LAFONTAINE SRL, Réviseurs d'Entreprises, représenté par Philippe KNAEPEN.

Ce mandat porte sur une période de 3 ans et prendra fin à l'assemblée générale de 2026.

Le montant des honoraires s'élève à 13.200,00 € par exercice indexable annuellement.

Pour extrait conforme,

Daniel DUBOIS

Administrateur-délégué

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 25 mai 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).